



**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale  
(FSAS-CGTG)**

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre  
0690.28.19.86

[fsas.cgtg@laposte.net](mailto:fsas.cgtg@laposte.net) – [secretariatfsas@gmx.com](mailto:secretariatfsas@gmx.com)  
[www.veyatifsas.cgtg.org](http://www.veyatifsas.cgtg.org)  
Siret : 798 550 497 000 19



**Communiqué Fédéral de Presse – 04 Mai 2023**

**De l'abrogation de la loi sur l'obligation vaccinale**

C'est au moment même de la distribution de notre dernière Déclaration Fédérale du 03 Mai que nous apprenons l'abrogation de la loi sur l'obligation vaccinale par l'Assemblée Nationale.

Après maintes tentatives, une majorité de députés ont réussi à imposer une décision politique qui contrarie les plans du Gouvernement et de ses supplétifs.

La FSAS-CGTG, depuis sa déclaration fédérale du 06 Avril 2023, avait déjà souligné la nécessité d'abroger ce texte qui laissait une porte ouverte à toutes les dérives sanitaires, malgré la fin de l'épidémie.

La FSAS-CGTG ne peut que se satisfaire de cette décision hautement politique et souligner les conséquences juridiques quant à la réintégration des personnels suspendus sans conditions aucunes.

Il reste à savoir si le Président, qui se prétend grand démocrate, aura le courage nécessaire de décréter cette loi votée par la représentation du peuple.

Le secrétaire Général,

**FSAS - CGTG**  
4 Cité Artisanale de Bergevin  
97110 Pointe-à-Pitre  
Tél : 0690.28.19.86  
Siret : 798 550 497 00019 - APE 97202  
[fsas.cgtg@laposte.net](mailto:fsas.cgtg@laposte.net)

Philippe BELAIR

Basse-Terre, le 04 Mai 2023

**HALL DES SPORTS DE  
BOUILLANTE**

**FSAS-CGTG  
B.P. 257  
97 100 Basse-Terre**

"SANTÉ ET SO... CHOIX DI... PAGESONS-  
NOUS POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR!"